



**COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE**

**COMMISSION**

**DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES**

**IMPORTATIONS DANS LA COMMUNAUTE  
DE PETROLE BRUT ET DE PRODUITS PETROLIERS  
EN PROVENANCE DES PAYS TIERS EN 1961, 1962  
ET PREVISIONS POUR 1963**

**Septembre 1963**

(Rapport adopté par les Hauts fonctionnaires nationaux  
responsables de la politique pétrolière le 22 juillet 1963)

I N T R O D U C T I O N

1. Les Hauts Fonctionnaires nationaux responsables de la politique pétrolière, réunis sur l'initiative de la Commission de la CEE sont convenus de suivre régulièrement l'évolution des importations de pétrole brut et de produits pétroliers dans la Communauté. Ils ont chargé à cet effet les experts pétroliers de rassembler la documentation nécessaire et de leur faire rapport sur les résultats de leur enquête.

2. Le présent rapport - le second établi par les Experts - couvre la période 1961-1962 et fournit les premières estimations pour l'année 1963.

Tableau 1

IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT DANS LA COMMUNAUTE<sup>1/</sup>

	1 9 6 1			1 9 6 2 (chiffres provisoires)			1 9 6 3 (estimations)		
	Mrs. de t	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns. de t	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns. de t	en % des import. totales	en % des dispon. totales
Production de la CEE (dont provenant d'Algérie)	26,0 (13,5)	-	19,1	31,9 (18,8)	-	20,6	37,9 (24,1)	-	21,5 (13,7)
Importations de Hémisphère occidental	11,1	10,1	8,2	12,0	9,8	7,7	11,8	8,5	6,7
Afrique <sup>2/</sup>	1,7	1,5	1,2	9,4	7,6	6,1	9,4	6,8	5,3
Moyen-Orient	88,8	80,7	65,3	92,7	75,3	59,9	108,9	78,6	61,7
Extrême-Orient	1,1	1,0	0,8	0,8	0,7	0,5	0,7	0,5	0,4
Pays de l'Est	7,4	6,7	5,4	8,1	6,6	5,2	7,7	5,6	4,4
Importations totales	110,1	100,0	80,9	123,0	100,0	79,4	138,5	100,0	78,5
Disponibilités totales	136,1	-	100,0	154,9	-	100,0	176,4	-	100,0

<sup>1/</sup>Y compris les tonnages traités à façon pour le compte d'opérateurs étrangers.

<sup>2/</sup>Algérie non comprise.

## I. LES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT

3. Les importations de la Communauté en pétrole brut en provenance des pays tiers <sup>1/</sup> ont, en 1962, augmenté de 11,7 % par rapport à 1961, passant de 110,1 millions de tonnes à 123 millions de tonnes. En 1963, les Etats membres prévoient que les importations seront portées à 138,5 millions de tonnes, soit une nouvelle augmentation de 12,6 %. (cf. tableau 1)

4. Les modifications suivantes sont intervenues dans les courants d'importation :

- croissance en valeur absolue et diminution en valeur relative pour le Moyen-Orient, dont la part est passée de 80,7 % en 1961 (88,8 millions de tonnes) à 75,3 % en 1962 (92,7 millions de tonnes). En 1963, on prévoit une légère reprise avec 108,9 millions de tonnes ou 78,6 % du total.
- légère augmentation en valeur absolue et diminution en valeur relative des importations en provenance de l'Hémisphère occidental, qui sont passées de 11,1 millions de tonnes en 1961 à 12 millions de tonnes en 1962. Il est prévu 11,8 millions de tonnes en 1963.
- croissance marquée en valeur absolue et relative des importations provenant d'Afrique (Algérie exclue), notamment de Lybie, qui sont passées de 1,7 millions de tonnes en 1961 (1,5 % des importations totales) à 9,4 millions de tonnes en 1962 (7,6 %). En 1963, on prévoit qu'elles resteront stables en valeur absolue, ce qui ferait baisser à 6,8 % leur participation au total des importations.

---

<sup>1/</sup> Y compris les tonnages traités à façon pour le compte d'opérateurs étrangers.

Tableau 2

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT<sup>1/</sup>  
EN PROVENANCE DES PAYS TIERS

(millions de tonnes)						
	1961	1962	Variation en % :1962/1961:	1963 (prév)	Variation en % :1963/1962:	
R.F. d'Allemagne	27,81	30,46	+ 9,5	36,10	+ 18,5	
U.E.B.L.	7,26	8,12	+ 11,8	12,40	+ 52,7	
France	19,84	20,48	+ 3,2	21,50	+ 5,0	
Italie	29,22	35,30	+ 20,8	43,00	+ 21,8	
Pays-Bas	18,02	20,59	+ 14,3	20,50	+ 0,4	
CEE (travail à façon exclu)	102,15	114,95	+ 12,5	133,50	+ 16,1	
CEE (travail à façon inclus)	110,10	123,05	+ 11,8	138,50	+ 12,5	

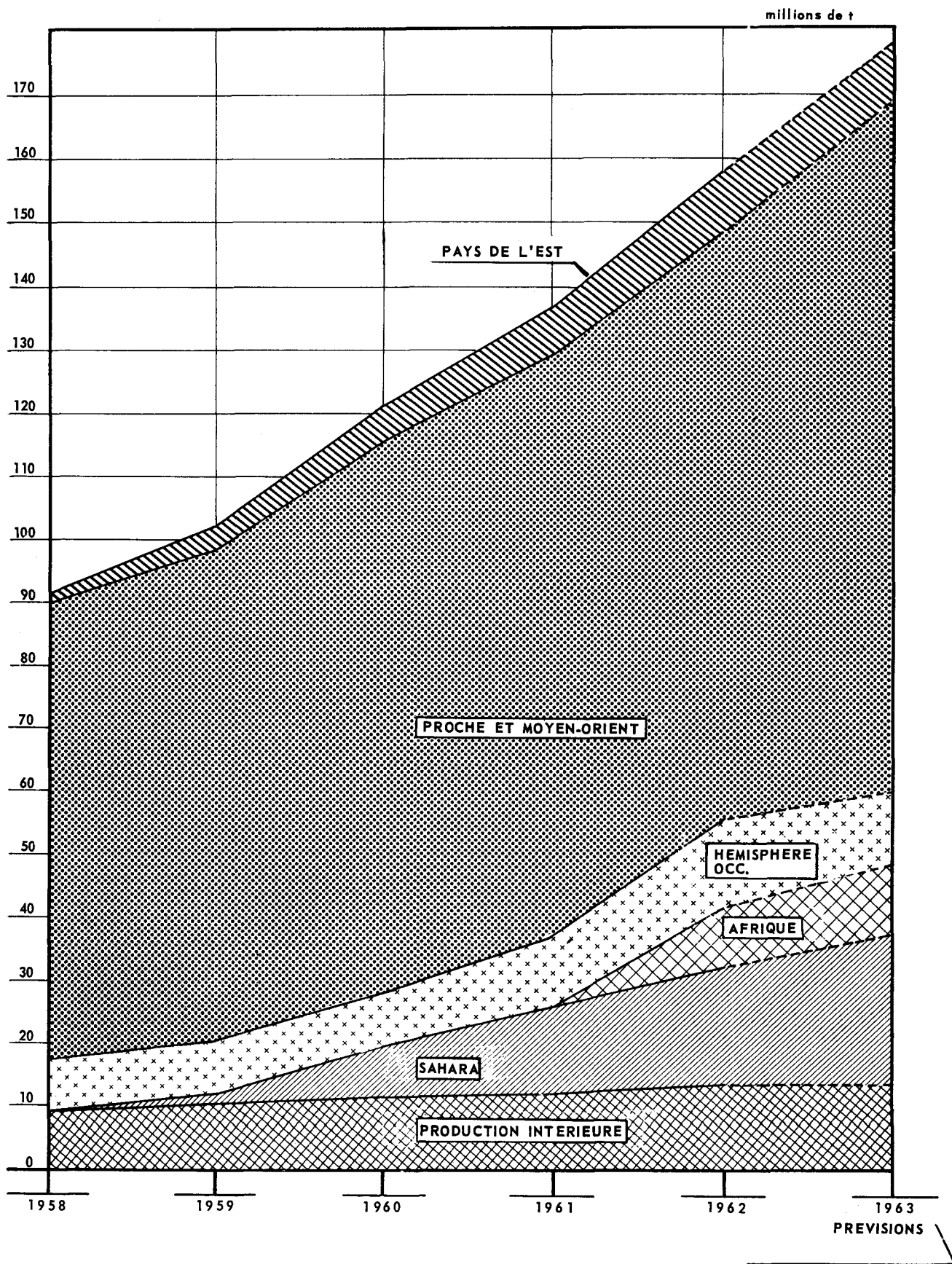
<sup>1/</sup> Travail à façon exclu.

- légère augmentation en valeur absolue et stabilité en valeur relative des importations en provenance des pays de l'Est. De 7,4 millions de tonnes en 1961, celles-ci sont passées à 8,1 millions de tonnes, ce qui représente respectivement 6,7 et 6,6 % des importations totales. Sur la base des accords commerciaux en vigueur, ces importations s'élèveraient en 1963 à 7,7 millions de tonnes, mais il n'est pas exclu que le montant des importations effectives soit quelque peu différent, comme ce fût le cas en 1961 et 1962, tous les pays ne contingentant pas ces importations.

5. Mis à part les tonnages traités à façon, des accroissements marqués par rapport à 1961 sont apparus en Italie avec 6,1 millions de tonnes (+ 20,8 %), suivie par les Pays-Bas avec 2,6 millions de tonnes (+ 14,3 %), l'U.E.B.L. avec 0,9 million de tonnes (+ 11,8 %), et l'Allemagne avec 2,7 millions de tonnes (+ 9,5 %). L'augmentation est plus modérée en France, où elle n'atteint que 3,2 % (0,6 million de tonnes), car les besoins du pays ont pu être couverts dans une proportion grandissante par du pétrole saharien (12,9 millions de tonnes contre 11 millions de tonnes en 1961) (cf. tableau 2).

Pour 1963, des accroissements très sensibles sont prévus en U.E.B.L., en Allemagne et en Italie, et plus modérés en France.

# SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DE LA C.E.E. EN PETROLE BRUT





PART DE DIFFERENTES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DE LA C.E.E.  
EN PETROLE BRUT

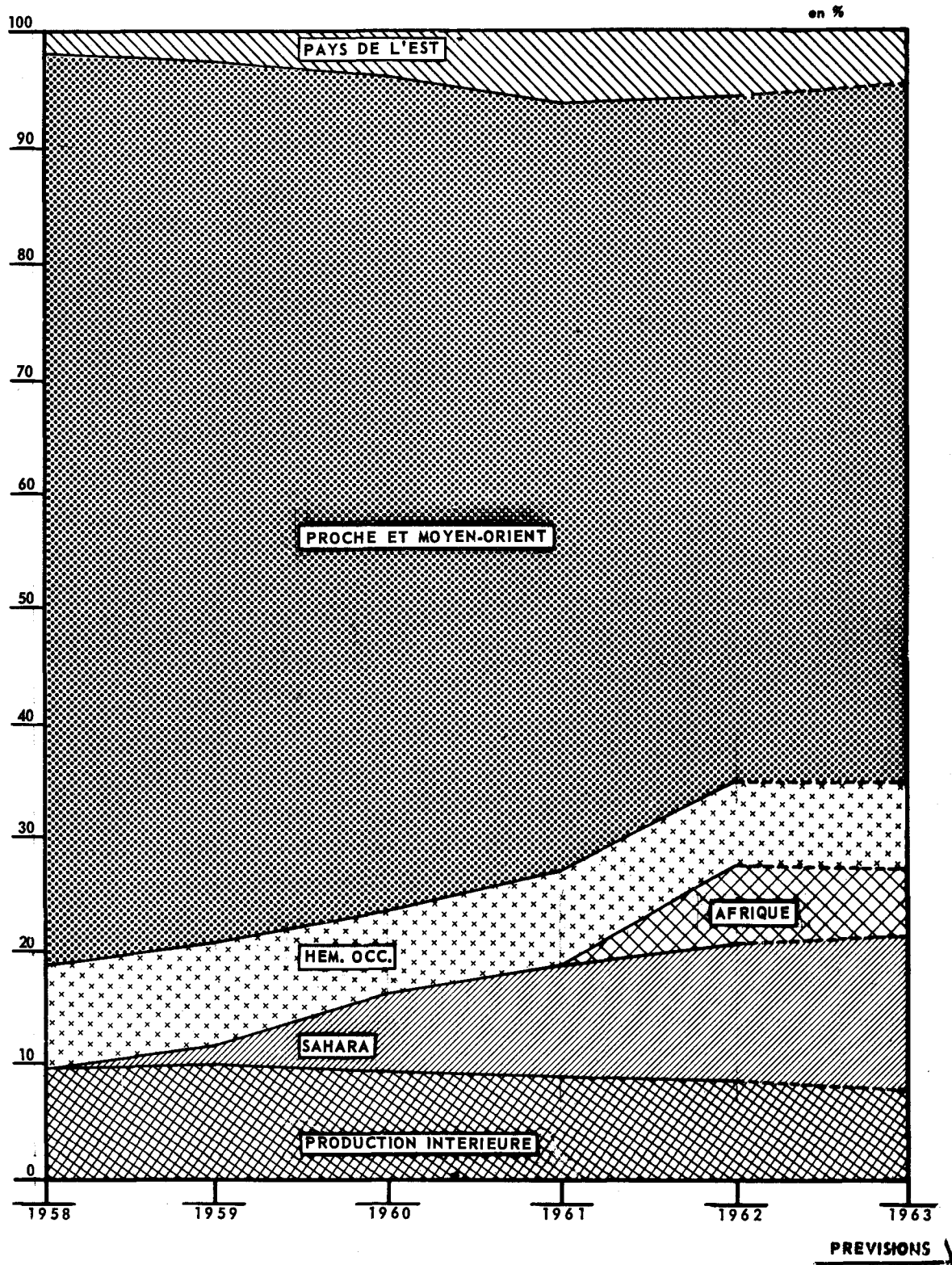


Tableau 3

IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS DANS LA COMMUNAUTE  
(tous produits raffinés)

	1 9 6 1			1 9 6 2 (chiffres provisoires)			1 9 6 3 (estimations)		
	Mns. de t	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns. de t	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns. de t	en % des import. totales	en % des dispon. totales
Production nette des raffineries de la CEE:	126,8	-	89,8	146,6	-	86,9	157,6	-	88,4
<u>Importations</u>									
Hémisphère occ.	6,2	43,1	4,4	8,6	39,8	5,2	8,9	43,2	5,0
Europe occ. et Afrique	1,5	10,4	1,0	4,0	18,5	2,4	3,3	16,0	1,9
Moyen-Orient	1,8	12,5	1,3	3,6	16,7	2,2	3,5	17,0	1,9
Extrême-Orient	0,4	2,8	0,3	0,1	0,5	0,1	0,1	0,5	0,1
Pays de l'Est	3,7	25,7	2,6	4,3	19,9	2,6	4,1	19,9	2,3
Autres pays <sup>1/</sup>	0,8	5,5	0,6	1,0	4,6	0,6	0,7	3,4	0,4
Importations totales	14,4	100,0	10,2	21,6	100,0	13,1	20,6	100,0	11,6
Disponibilités totales	141,2	-	100,0	165,2	-	100,0	178,2	-	100,0

<sup>1/</sup> Y compris la zone soviétique d'Allemagne.

## II. LES IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS

6. Les importations directes de produits finis ne représentent qu'un faible pourcentage des approvisionnements de la Communauté. En 1961, 14,4 millions de tonnes ont été importées, correspondant à 10,2 % des disponibilités totales en produits finis. Les chiffres relatifs à 1962 font ressortir une participation assez sensiblement plus élevée de ces importations de produits finis : 21,6 millions de tonnes ou 13,1 % (cf. tableau 3).

Cette augmentation est due principalement au fait que les besoins ont progressé à un rythme beaucoup plus rapide qu'on ne le prévoyait généralement. Avec 165,2 millions de tonnes, les besoins totaux ont excédé de 11,3 millions de tonnes les estimations faites au début d'année (voir le précédent rapport des Experts pour les problèmes pétroliers, doc. II/3312/62).

La situation devrait en partie se rétablir au cours de l'année 1963, où l'on estime les besoins d'importation en produits finis à 20,6 millions de tonnes.

7. Les différentes régions productrices ont bénéficié de cette progression à des degrés divers :

- les pays de l'Hémisphère occidental ont exporté à destination de la CEE 8,6 millions de tonnes en 1962 contre 6,2 millions de tonnes en 1961,
- les pays de l'Est viennent en deuxième position avec 4,3 millions de tonnes en 1962 contre 3,7 millions de tonnes en 1961, mais leur part a diminué en valeur relative puisqu'elle n'a représenté que 19,9 % des importations totales au lieu de 25,7 %.

Tableau 4

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS

EN PROVENANCE DES PAYS TIERS

(tous produits raffinés)

(millions de t.)

	1961	1962	Variation: en % :1962/1961:	1963 (prév)	Variation: en % :1963/1962:
: R.F.d'Allemagne	: 5,55	: 8,76	: + 57,8	: 8,00	: - 8,7
: U.E.B.L.	: 1,06	: 1,48	: + 39,6	: 1,61	: + 8,8
: France	: 1,61	: 1,83	: + 13,7	: 1,72	: - 6,1
: Italie	: 1,99	: 2,90	: + 45,7	: 2,94	: + 1,4
: Pays-Bas	: 4,20	: 6,60	: + 57,1	: 6,40	: - 3,0
: CEE	: 14,41	: 21,57	: + 49,9	: 20,67	: - 4,2

- les pays d'Europe occidentale et du Moyen-Orient, tout en représentant une part plus faible avec respectivement 4,0 et 3,6 millions de tonnes en 1962, sont ceux où l'on observe la progression la plus sensible ; ces importations n'avaient atteint en effet que 1,5 et 1,8 millions de tonnes en 1961.
  
- les pays d'Extrême-Orient et les autres pays avec 1,1 million de tonnes en 1962 restent sensiblement au même niveau par rapport à 1961, où ils avaient représenté 1,2 millions de tonnes.

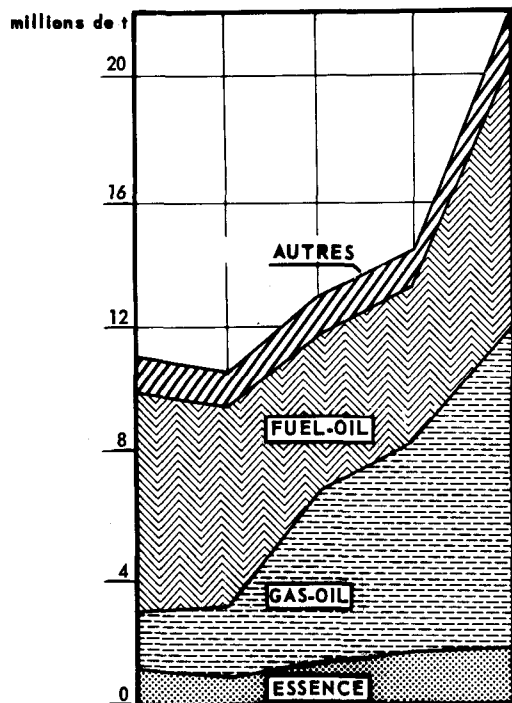
Sur les divers courants d'approvisionnement, les prévisions faites pour 1963 correspondent à peu près à la répartition de 1962.

8. Par pays les principaux importateurs restent l'Allemagne avec 8,8 millions de tonnes, où les importations de produits finis marquent aussi une forte augmentation entre 1961 et 1962 (+ 57,8 %), et les Pays-Bas avec 6,6 millions de tonnes et une augmentation de 57,1 %. Les autres pays importent des quantités moindres, mais qui ont toutefois progressé très nettement en U.E.B.L. (+ 39,6 %) et en Italie (+ 45,7 %) et d'une façon moins prononcée en France (+ 13,7 %).

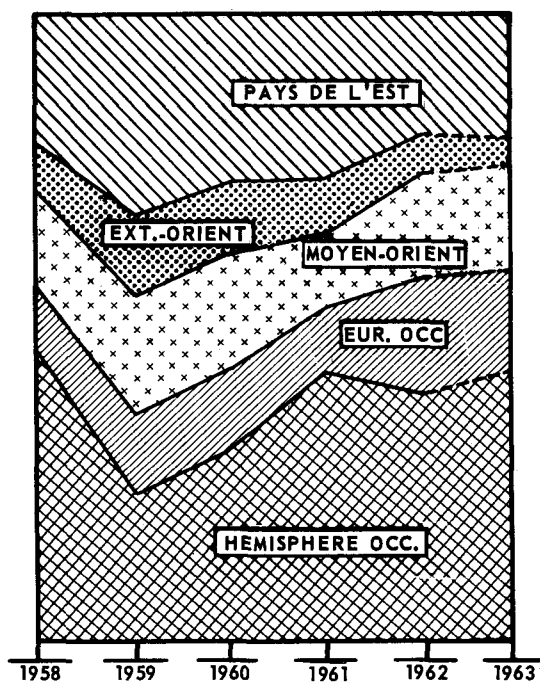
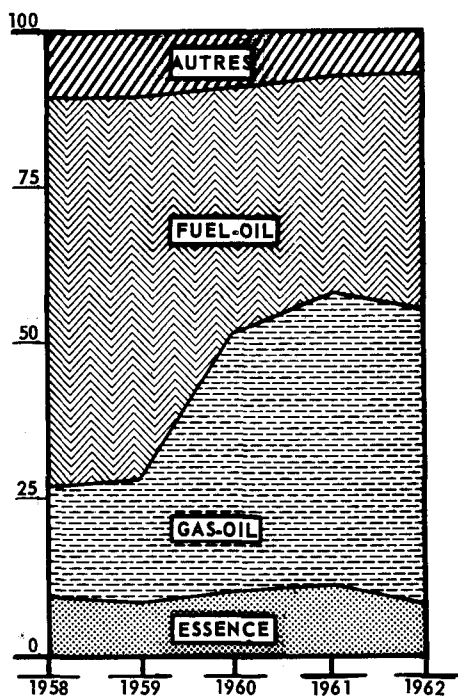
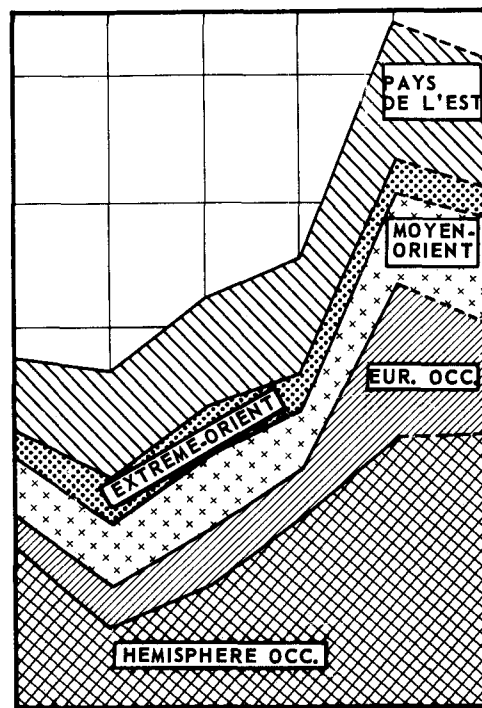
Pour 1963, les pays escomptent une légère diminution ou tout au moins une stabilisation des importations de produits finis (tableau 4).

# IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS DANS LA C.E.E.

TOUTES PROVENANCES



TOUS PRODUITS



PREVISIONS

III. PART DU PETROLE DES PAYS DE L'EST  
DANS L'APPROVISIONNEMENT  
DE LA COMMUNAUTE

9. Il n'est pas possible d'apprécier avec exactitude la contribution qu'apporte le pétrole en provenance des pays de l'Est à l'approvisionnement de la Communauté. Un certain nombre de raffineries des Etats membres effectuent des opérations de traitement à façon pour le compte d'opérateurs étrangers et les produits obtenus à partir de pétrole brut importé dans ces conditions sont réexportés en totalité. Ils n'entrent donc pas dans le bilan pétrolier du pays où ces opérations sont effectuées et il est normal de les exclure, lorsque l'on calcule la part que représente le pétrole de l'Est dans l'approvisionnement de chaque pays. Par contre, pour établir un bilan relatif à l'ensemble de la Communauté, il faudrait pouvoir distinguer parmi les tonnages ainsi réexportés ceux qui sont destinés à un autre Etat membre de la Communauté et ceux qui quittent la Communauté, distinction que les statistiques actuellement disponibles ne permettent pas d'établir.

Dans le tableau 5, les opérations de traitement à façon ont été exclues pour le calcul de l'incidence du pétrole de l'Est dans chaque pays, tandis que pour la Communauté dans son ensemble les deux calculs ont été effectués, étant entendu que le chiffre réel se situe entre les deux limites ainsi obtenus.

10. Dans l'un et l'autre cas, deux évaluations ont été faites pour mesurer l'importance du pétrole de l'Est dans l'économie pétrolière de la Communauté, l'une par rapport aux disponibilités totales en produits pétroliers (tableau 5, a.), l'autre par rapport à la consommation intérieure, toutes comprises (tableau 5, b.).

Tableau 5  
IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES PAYS DE L'EST EN 1962<sup>1/</sup>

a) en pourcentage des disponibilités totales

(millions de tonnes)

	Disponibilités totales en produits pétroliers <sup>2/3/</sup>	Pétrole de l'Est	Pétrole de l'Est en % des disponi- bilités totales :
R.F. d'Allemagne	49,76	3,16	6,4 % ( 7,2 % )
U.E.B.L.	13,22	0,43	3,3 % ( 3,0 % )
France	36,72	1,11	3,0 % ( 2,8 % )
Italie	38,60	5,99	15,5 % ( 15,8 % )
Pays-Bas	31,14	-	- ( 0,1 % )
CEE (travail à façon exclu)	157,69 <sup>4/</sup>	10,69	6,8 % ( 6,8 % )
CEE (travail à façon inclus)	165,15 <sup>4/</sup>	11,70	7,1 % ( 7,5 % )

b) en pourcentage de la consommation intérieure

	Consommation intérieure et soutes <sup>5/</sup>	Pétrole de l'Est	Pétrole de l'Est en % de la consom- mation intérieure :
R.F. d'Allemagne	45,87	3,16	6,9 % ( 8,0 % )
U.E.B.L.	9,97	0,43	4,3 % ( 3,9 % )
France	32,20	1,11	3,4 % ( 3,4 % )
Italie	31,80	5,99	18,8 % ( 18,6 % )
Pays-Bas	15,28	-	- ( 0,1 % )
CEE (travail à façon exclu)	135,12	10,69	7,9 % ( 8,2 % )
CEE (travail à façon inclus)	135,12	11,70	8,7 % ( 9,4 % )

<sup>1/</sup> Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'année 1961.

<sup>2/</sup> Production nette des raffineries + importations totales de produits raffinés.

<sup>3/</sup> Non compris les tonnages issus du traitement à façon pour le compte d'opérateurs étrangers. Le pétrole brut est compté sur la base d'un taux de conversion moyen égal à 0,92, qui tient compte de la consommation propre et des pertes des raffineries

<sup>4/</sup> Non compris les échanges intra-communautaires.

<sup>5/</sup> Disponibilités totales - exportations totales de produits raffinés.



Tableau 6

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PETRÔLE BRUT<sup>1/</sup>  
ET PRODUITS RAFFINES  
EN PROVENANCE DES PAYS DE L'EST<sup>2/</sup>

(millions de t.)

	1961	1962	Variation en % :1962/1961:	1963	Variation en % :1963/1962:
R.F. d'Allemagne	2,99	3,16	+ 5,7	3,59	+ 13,6
U.E.B.L.	0,33	0,4	+ 30,3	0,37	- 14,0
France	0,93	1,11	+ 19,4	1,06	- 4,5
Italie	4,89	5,99	+ 22,5	4,99 <sup>3/</sup>	- 16,7
Pays-Bas	0,02	-	-	-	-
CEE					
(travail à façon exclu )	9,16	10,69	+ 16,7	10,01	- 6,4
CEE					
(travail à façon inclu )	10,55	11,70	+ 10,9	11,20	- 4,3

<sup>1/</sup> Evalué en raison de 92 % de son tonnage.

<sup>2/</sup> Les chiffres par pays excluent les tonnages traités à façon.

<sup>3/</sup> Sur la base de l'accord commercial en vigueur.

11. La première évaluation, dans laquelle le pétrole de l'Est est exprimé en pourcentage des disponibilités totales, c'est-à-dire y compris les quantités destinées à être exportées, peut être considérée comme la plus représentative car, parmi les produits raffinés dans la Communauté et exportés vers les pays tiers, une part provient de pétrole originaire de l'Est.

12. En s'en tenant à cette seule évaluation en 1962 le pétrole originaire de l'Est est entré pour 6,8 % dans l'approvisionnement de la Communauté, soit exactement le même niveau qu'en 1961 (voir rapport précédent du Groupe d'Experts). Si l'on inclut les tonnages traités à façon, les pourcentages correspondants sont respectivement de 7,1 % et de 7,5 %.

13. Le montant de ces importations est variable selon les pays mais dans une proportion qui a peu varié par rapport à 1961. Elles sont restées sensiblement au même niveau en Italie (15,5 au lieu de 15,8 %). Elles sont en légère augmentation en France (3,0 au lieu de 2,8 %) et en Belgique (3,3 au lieu de 3 %) et en baisse en Allemagne (6,4 au lieu de 7,2 %). Le chiffre est négligeable pour les Pays-Bas.

Le tableau 6 montre l'évolution des importations de chacun des Etats membres en provenance des pays de l'Est en 1961 et 1962, et les prévisions pour l'année 1963, au cours de laquelle on s'attend à une légère diminution.